

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
TENUE LE JEUDI 9 MAI 2024, À 12 H, AU LOCAL A-2130-2132**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Carl Grimard
et APPUYÉ par Bassam Adam

d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril ;
3. Informations ;
4. Désignation d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élections pour les élections prévues à l'AGA du 30 mai ;
5. Élections des professeur.e.s responsables du suivi des plaintes pour le mandat 2024-2025 ;
6. Négo 2023 ;
7. Ententes préalables ;
8. Perfectionnement des professeur.e.s ;
9. Libération des officières et des officiers syndicaux pour le mandat 2024-2025 ;
10. Clôture de la séance.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 AVRIL

Il est PROPOSÉ par Pierre-Eric Côté
et APPUYÉ par Sonia Tremblay

que l'Assemblée générale du SPCFXG approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

3. INFORMATIONS

- **ÉTAT DE LA TÂCHE**

Nathalie Robitaille, responsable du suivi des ressources, présente le point.

4. DÉSIGNATION D'UN.E PRÉSIDENT.E ET D'UN.E SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS POUR LES ÉLECTIONS PRÉVUES À L'AGA DU 30 MAI

Karine Lacourse, secrétaire-trésorière, présente le point.

CONSIDÉRANT les élections prévues lors de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2024 ;

Il est PROPOSÉ par Frédéric Simard
et APPUYÉ par Nadia Beaudoin

que l'Assemblée générale du SPCFXG désigne Nancy Drolet à titre de présidente d'élections et Claudia Matteau à titre de secrétaire d'élections.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

5. ÉLECTIONS DES PROFESSEUR.E.S RESPONSABLES DU SUIVI DES PLAINTES POUR LE MANDAT 2024-2025

Philippe Fleury, président d'élections et Sonia Tremblay, secrétaire d'élections procèdent à l'élection.

- Personnes responsables du suivi des plaintes (2 personnes) :
 - Karine Dion est élue ;
 - Benoit Fortin est élu.

Il est PROPOSÉ par Gabriel Bouchard
et APPUYÉ par François Chassé

que l'Assemblée générale du SPCFXG mandate la secrétaire-trésorière de détruire les bulletins dès la fin de cette assemblée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

6. NÉGO 2023

Jean Francis Matteau, président, présente le point.

CONSIDÉRANT, l'**entente de principe** ASPPC-CPNC dûment adoptée par les Assemblées générales des syndicats membres de l'Alliance sur la base des éléments qui y ont été convenus entre les parties ;

CONSIDÉRANT, la résolution adoptée à l'unanimité par l'**Assemblée nationale** du Québec pour demander la prompte signature des conventions collectives en vue du versement des primes et de l'application des augmentations salariales ;

CONSIDÉRANT, le nombre important **d'éléments déjà réglés** par les parties en cours de négociation et dans les travaux techniques qui ont suivi ;

CONSIDÉRANT, la **volonté de l'ASPPC** de clore la ronde de négociation par la signature de la convention collective à la fois dans les délais prévus par les protocoles de libération et avant la fin de la période de disponibilité des profs ;

CONSIDÉRANT, l'absence de **certaines éléments importants** dans les textes proposés par le CPNC ;

CONSIDÉRANT, le **peu de temps offert** par le CPNC pour permettre un dialogue fécond sur les enjeux encore problématiques ;

CONSIDÉRANT, les **efforts déployés par le comité** de négociation de l'ASPPC afin de proposer des solutions raisonnables aux aspects toujours en litige ;

Il est PROPOSÉ par Karine Dion
et APPUYÉ par Dominique Lepage

que l'Assemblée générale du SPCFXG :

- Dénonce le **manque de diligence de la partie patronale** dans cette dernière étape de la négociation ;
- Réaffirme son **adhésion au projet de règlement global** que forme l'entente de principe ASPPC-CPNC ;
- Presse le CPNC de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour **convenir avec la partie syndicale de textes conformes** à l'ensemble des éléments de l'entente de principe ;
- Presse la direction locale de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour **favoriser une conclusion rapide** et satisfaisante du processus de négociation entre le CPNC et l'ASPPC.

7. ENTENTES PRÉALABLES

Guy-Antoine Dorval, vice-président aux relations du travail, présente le point.

Il est PROPOSÉ par Carl Grimard
et APPUYÉ par Nisard Aroquiaraj

que l'Assemblée générale du SPCFXG entérine les Ententes préalables 2024-2025.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

8. PERFECTIONNEMENT DES PROFESSEUR.E.S

Gabriel Bouchard et Pierre-Éric Côté, professeurs membre du comité de perfectionnement, présentent le point.

Il est PROPOSÉ par Sonia Tremblay
et APPUYÉ par Vicki Plourde

que l'Assemblée générale du SPCFXG ouvre une plénière de 15 minutes

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

RETOUR EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

9. LIBÉRATION DES OFFIÈRES ET DES OFFICIERS SYNDICAUX POUR LE MANDAT 2024-2025

Guillaume Vachon-Beaudoin, vice-président à la pédagogie, présente le point.

CONSIDÉRANT les arbitrages prévus ;
CONSIDÉRANT l'augmentation de l'effectif enseignant ;

Il est PROPOSÉ par Pierre-Éric Côté
et APPUYÉ par Sylvain Girard

que l'Assemblée générale du SPCFXG rembourse au Collège l'excédent des libérations syndicales jusqu'à concurrence d'une libération annuelle totale de 3,75 ETC pour les offières et les officiers syndicaux en 2024-2025.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Sonia Tremblay
et APPUYÉ par Karine Dion

que la séance soit levée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

La séance est levée à 13h49



Karine Lacourse
Secrétaire-trésorière



Jean Francis Matteau
Président